



ACADÉMIE DE TOULOUSE

Liberté
Égalité
Fraternité

Toulouse-le, 11 mars 2021

Rectorat
Direction des examens et concours
Bureau DEC 5
Courriel dec5@ac-toulouse.fr

Dossier suivi par :
Corinne VIGUIE (Gestionnaire)
Tel : 05 36 25 71 13

Jordi LLORENS (Chef de bureau)
Tel : 05 36 25 71 07

CIRCULAIRE INTERACADEMIQUE D'ORGANISATION BTS

QUALITÉ DANS LES INDUSTRIES ALIMENTAIRES ET LES BIO INDUSTRIES

Session 2021

Référence : Circulaire nationale d'organisation émise le par l'académie de Grenoble le 05/01/2021

Documents à l'attention :

- Des établissements privés hors contrat et d'enseignement à distance
- Des candidats individuels

CENTRES D'EXAMENS

Lycée Beauregard – Villefranche de Rouergue
ENILIA – Surgères
Lycée Albert Einstein – Bagnols sur Cèze
Lycée Honoré de Balzac – Castelnau le Lez
Lycée Sidoine Apollinaire – Clermont Ferrand
Lycée général et technologique la Borde Basse – Castres
Lycée Bernard Palissy - Agen

Nombre de candidats inscrits : 92

I CALENDRIER DES EPREUVES

ÉPREUVES ÉCRITES	E.22 SCIENCES PHYSIQUES	Lundi 10 mai 2021 de 10h00 à 12h00
	E.21 MATHÉMATIQUES	Lundi 10 mai 2021 de 14h00 à 16h00
	E.62 ÉTUDE DE CAS	Mardi 8 juin 2021 de 14h00 à 18h00
	E.3 BIOCHIMIE BIOLOGIE	Mercredi 9 juin 2021 de 14h00 à 18h00
	E.4 SCIENCES APPLIQUÉES	Jeudi 10 juin 2021 de 14h00 à 18h00

EPREUVES ORALES ET PRATIQUES	E1 Anglais ponctuel	- CCF pour les candidats des établissements habilités - Epreuve ponctuelle pour les autres candidats Déterminé par chaque académie (<i>du 13 au 15 avril 2021 pour l'académie de Toulouse</i>)
	E.51 Techniques d'atelier du génie industriel E.52 Techniques d'analyses et de contrôles E.61 Soutenance de projet EF2 LV facultative	Du lundi 14 juin au samedi 19 juin 2021 Du mardi 22 juin au jeudi 24 juin 2021 Du lundi 28 juin au mercredi 30 juin 2021 Déterminée par chaque académie (<i>du 13 au 15 avril pour l'académie de Toulouse, sauf quelques LV rares</i>)

NB : les candidats de la métropole et de la Réunion ne peuvent quitter la salle **avant la fin de la 3^{ème} heure de chacune des épreuves de 4 heures et avant la fin des épreuves de 2 heures.**

II REPARTITION DES CANDIDATS PAR ACADEMIE

ORIGINE	BORDEAUX	TOULOUSE		POITIERS	MONTPELLIER		CLERMONT-FERRAND
	Lycée Bernard Palissy	Lycée agricole Beauregard	Lycée Borde Basse	ENILIA CFPPA & CFA	Lycée Agricole H.de Balzac	Lycée Albert Einstein	Lycée Sidoine Apollinaire
	AGEN	VILLEFRANCHE	CASTRES	SURGERES	CASTENAU-LE-LEZ	BAGNOLS SUR CEZE	CLERMONT-FERRAND
	47	12	81	17	34	30	63
Scolaires ou apprentis	10	13	18	6	5	11	16
GRETA M. Pyrénées			10			1	
Individuel 05			1				
Individuel 31			1				
Individuel 81							
Total candidats : 92	10	13	30	6	5	12	16
<u>E5 – Techniques d'analyse et de production</u>							
Techniques d'atelier du génie industriel 84 cdts	9	12	27	6	4	10	16
Techniques d'analyses et de contrôles 85 cdts	9	13	27	6	4	10	16
<u>E6 - Qualité appliquée aux industries alimentaires et aux bios industries</u>							
Soutenance de projet 84 cdts	9	12	27	6	4	10	16

REMISE DES LIVRETS SCOLAIRES		
Avant le vendredi 11 juin 2021 DATE IMPERATIVE	Les livrets scolaires seront triés par ordre alphabétique	Rectorat de Toulouse Direction des Examens et Concours CS 87703 31077 TOULOUSE cedex 4
RÉSULTATS		
Le mercredi 7 juillet 2021	à partir de 18 h 00	sur le site http://www.ac-toulouse.fr : rubrique résultats publinet

III ÉPREUVES PONCTUELLES DE LANGUE (hors CCF)

Chaque académie pilotée détermine l'organisation retenue pour ses candidats (lieu, date et heure). Cette information est communiquée à l'académie de Toulouse, qui édite les convocations des candidats et adresse les bordereaux de notation aux centres d'examen.

CANDIDATS	ACADEMIE D'ORIGINE DES CANDIDATS
LV1	
Anglais	
4 candidats lycée Honoré de Balzac	Académie de Montpellier
1 candidat Surgères	Académie de Poitiers
LV2	
Arabe	
1 candidat individuel 81	Académie de Toulouse
Espagnol	
2 candidats Honoré de Balzac	Académie de Montpellier
2 candidats Sidoine Apollinaire	Académie de Clermont Ferrand
1 candidat lycée Borde Basse	Académie de Toulouse
Turc	
1 candidat lycée Borde Basse	Académie de Toulouse

IV E 5 – TECHNIQUES D'ANALYSE ET DE PRODUCTION U 51 – U 52

<p><u>Lycée SIDOINE APOLLINAIRE</u> <u>CLERMONT-FERRAND</u></p> <p>U 51 16 scolaires U 52 16 scolaires</p> <p><i>U 51 : durée 6 heures</i> <i>U 52 : durée 4 heures</i></p> <p>(2 sujets)</p>	<p><u>U 51 : Techniques d'atelier du génie industriel</u></p> <p>Du lundi 14 juin à 13h00 au mercredi 16 juin à 14h00</p> <p><u>U 52 : Techniques d'analyses et de contrôles</u></p> <p>Du mardi 22 juin à partir de 8h00 au jeudi 24 juin à 17h00</p>
<p><u>Lycée BORDE BASSE</u> <u>CASTRES</u></p> <p>U 51 27 scolaires U 52 27 scolaires</p> <p>(2 sujets)</p>	<p><u>U 51 : Techniques d'atelier du génie industriel</u></p> <p>Du lundi 14 juin à 13h00 au jeudi 18 juin à 14h00</p> <p><u>U 52 : Techniques d'analyses et de contrôles</u></p> <p>Du mardi 22 juin à partir de 8h00 au jeudi 24 juin à 17h00</p>
<p><u>CFA ENILIA</u> <u>SURGÈRES</u></p> <p>U 51 6 candidats U 52 6 candidats</p> <p>(1 sujet)</p>	<p><u>U 51 : Techniques d'atelier du génie industriel</u></p> <p>Du lundi 14 juin à 13h30 au mardi 15 juin à 14h00</p> <p><u>U 52 : Techniques d'analyses et de contrôles</u></p> <p>Du mardi 22 juin à partir de 8h00 au jeudi 24 juin à 17h00</p>

<p align="center"><u>Lycée BEAUREGARD VILLEFRANCHE DE ROUERQUE</u></p> <p align="center">U 51 : 12 scolaires U 52 : 13 scolaires</p> <p align="center">(2 sujets)</p>	<p align="center"><u>U 51 : Techniques d'atelier du génie industriel</u></p> <p align="center">Du jeudi 17 juin à 13h00 au vendredi 18 juin à 17h00</p> <p align="center"><u>U 52 : Techniques d'analyses et de contrôles</u></p> <p align="center">Du mardi 22 juin à partir de 8h00 au jeudi 24 juin à 17h00</p>
<p align="center"><u>Lycée ALBERT EINSTEIN BAGNOLS SUR CEZE</u></p> <p align="center">U 51 : 10 scolaires U 52 : 14 scolaires + les 4 candidats Honoré de Balzac</p> <p align="center">(1 sujet)</p>	<p align="center"><u>U 51 : Techniques d'atelier du génie industriel</u></p> <p align="center">Du jeudi 17 juin à 13h00 au vendredi 18 juin à 17h00</p> <p align="center"><u>U 52 : Techniques d'analyses et de contrôles</u></p> <p align="center">Du mardi 22 juin à partir de 8h00 au jeudi 24 juin à 17h00</p>
<p align="center"><u>Lycée HONORE de BALZAC CASTELANAU LE LEZ</u></p> <p align="center">U 51 : 4 scolaires</p> <p align="center">(1 sujet)</p>	<p align="center"><u>U 51 : Techniques d'atelier du génie industriel</u></p> <p align="center">Du lundi 14 juin à 12h00 au mardi 15 juin à 14h00</p>
<p align="center"><u>Lycée BERNARD PALISSY AGEN</u></p> <p align="center">U 51 : 9 scolaires U 52 : 9 scolaires</p> <p align="center">(2 sujets)</p>	<p align="center"><u>U 51 : Techniques d'atelier du génie industriel</u></p> <p align="center">Du lundi 14 juin à 13h00 au mardi 15 juin à 14h00</p> <p align="center"><u>U 52 : Techniques d'analyses et de contrôles</u></p> <p align="center">Du mardi 22 juin à partir de 8h00 au jeudi 24 juin à 17h00</p>

V E.6 - QUALITÉ APPLIQUÉE AUX INDUSTRIES ALIMENTAIRES ET AUX BIO INDUSTRIES

Sous épreuve : E.61 soutenance de projet – durée 1 heure

CFA ENILIA SURGERES 6 candidats	Le mercredi 30 juin à 9h00
Lycée BEAUREGARD VILLEFRANCHE DE ROUERGUE 12 candidats	Du mardi 29 juin au mercredi 30 juin à 9h00
Lycée BORDE BASSE CASTRES 27 candidats	Du lundi 28 juin au mercredi 30 juin à 9h00
Lycée SIDOINE APOLLINAIRE CLERMONT FERRAND 16 candidats	Du lundi 28 juin au mardi 29 juin à 9h00
Lycée ALBERT EINSTEIN BAGNOLS SUR CEZE 10 candidats	Du lundi 28 juin au mardi 29 juin à 9h00
Lycée HONORE de BALZAC CASTELNAU LE LEZ 4 candidats	Le lundi 28 juin à 9h00
Lycée BERNARD PALISSY AGEN 9 candidats	Du lundi 28 juin au mardi 29 juin à 9h00

Le document écrit et réalisé par le candidat sera déposé dans son centre d'affectation en triple exemplaire avant **le mercredi 12 mai 2021**, pour être communiqué aux membres du jury **mercredi 19 mai 2021 au plus tard** accompagné de la grille d'évaluation.

Pour l'épreuve U61 Soutenance de projet : une liste établissant l'ordre de passage des candidats sera affichée dans chaque centre afin que les candidats concernés prennent connaissance de leur date de passage.

Une liste d'émargement par commission ou évaluateur sera élaborée par le centre d'épreuves selon le modèle qui sera fourni par la DEC. Ce document, complété et validé par le chef de centre, sera retourné à la direction des examens au cours de la semaine suivant les évaluations.

VI EPREUVE FACULTATIVE ENGAGEMENT ETUDIANT (article D.643-15-1 du code de l'éducation)

Il s'agit d'une situation d'évaluation orale d'une durée de 20 minutes qui prend la forme d'un exposé (10 minutes) puis d'un entretien avec la commission d'évaluation (10 minutes). Cette épreuve prend appui sur une fiche d'engagement étudiant servant de support d'évaluation au jury, présentant une ou plusieurs activité(s) conduite(s) par le candidat. En l'absence de cette fiche, l'épreuve ne peut pas se dérouler. L'exposé doit intégrer :

- la présentation du contexte;
- la description et l'analyse de(s) activité(s);
- la présentation des démarches et des outils;
- le bilan de(s) activité(s);
- le bilan des compétences acquises.

La composition de la commission d'évaluation est la même que celle de l'épreuve obligatoire mentionnée à l'annexe II du présent arrêté.

Le formulaire de demande de reconnaissance de l'engagement étudiant (cf. annexe 8) sera annexé au dossier professionnel et transmis avec celui-ci au centre d'épreuves, selon les consignes de l'académie pilote.

Cette épreuve facultative de coefficient 1 est associée à l'épreuve E61 - Soutenance de projet

Retard aux épreuves : L'accès aux salles de composition lors des épreuves écrites peut être autorisé dans la limite de la première heure, sans justificatif, à condition de ne pas laisser sortir les candidats présents pendant ce laps de temps. Les candidats retardataires ne pourront pas bénéficier d'un temps de composition supplémentaire.

Le tiers-temps : supplémentaire accordé à certains candidats peut être placé avant ou après l'épreuve normale, à condition que ces derniers ne soient pas autorisés à quitter le lieu des épreuves avant l'heure prévue, au plus tôt, pour les autres candidats.

- ▶ Les convocations des candidats seront établies par mes services.
- ▶ Les chefs de centres d'écrits, seront chargés d'assurer **la surveillance des épreuves**, en veillant à ce que les candidats ne soient pas surveillés par leurs propres professeurs ou, à tout le moins, par les professeurs exerçant dans la discipline de l'épreuve considérée.
Ils pourront faire appel aux chefs d'établissements d'origine des candidats afin que leurs enseignants participent aux surveillances.
- ▶ **L'utilisation des moyens de communication** (téléphones mobiles, agendas ou messagerie électroniques) sera strictement **interdite** : une annonce sera faite en début d'épreuve, et les surveillants devront être sensibilisés à ce contrôle.
- ▶ Les candidats utiliseront pour les épreuves écrites le papier de composition modèle national, fourni par le Rectorat.

Matériel candidat : La liste du matériel autorisé pour les épreuves écrites du BTS sera accessible sur le site académique début avril 2021. Il appartient à chaque établissement de la communiquer à ses élèves.

Utilisation de la calculatrice

La circulaire n°2015-178 du 1er octobre 2015 relative à l'utilisation des calculatrices électroniques **entre en application, à partir de la session 2020.**

Les candidats qui disposent d'une calculatrice avec mode examen devront par conséquent l'activer le jour des épreuves et les calculatrices dépourvues de mémoire seront autorisées.

Ainsi tous les candidats composeront sans aucun accès à des données personnelles pendant les épreuves.

Il est important de préciser aux candidats équipés d'une calculatrice avec mode examen, que celui-ci devra être activé pour les épreuves, et à la demande du surveillant, ceci afin d'éviter toute rupture d'égalité entre les candidats concernant l'accès à la mémoire des calculatrices et aux données qu'elles contiennent.

- Tous candidats : sur le site de l'académie de Toulouse, rubrique « examens et concours » / « bts » / « examens post-bac » / « matériel candidat » :

<http://www.ac-toulouse.fr/cid86814/materiel-candidats-bts.html>

- Pour les candidats individuels (dont enseignement à distance) : la liste (ne concernant pas toutes les spécialités) sera également disponible pour les candidats individuels avec leur convocation (cf. infra.) »

VII RELEVÉ DE NOTES ET DIPLÔMES

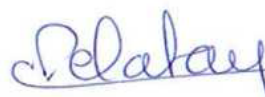
Les relevés de notes seront établis et transmis par mes services aux candidats dès la 1^{ère} quinzaine du mois de juillet 2021. Ils seront acheminés à l'adresse indiquée par le candidat lors de son inscription à l'examen.

➔ **Tout changement d'adresse devra être signalé au service des examens dans les plus brefs délais.**

Les diplômes des candidats scolaires seront adressés par le Rectorat aux établissements au cours du mois d'octobre 2021 afin de les remettre aux lauréats.

Les diplômes des candidats individuels seront adressés directement par mes soins courant octobre 2021.

Pour le Recteur et par délégation,
Pour le Secrétaire Général empêché,
La Directrice des Examens et Concours



Christine PELATAN

CONVOCATION AUX EPREUVES : INSTRUCTIONS A L'ATTENTION DES CANDIDATS INDIVIDUELS ET DE L'ENSEIGNEMENT A DISTANCE

A compter de la session 2016, **votre convocation aux épreuves sera téléchargeable** sur le site www.ac-toulouse.fr, rubrique « examens concours/examens post-bac/brevet de technicien supérieur ».

Vous devrez vous connecter avec votre nom et votre numéro de candidat pour télécharger votre convocation **et** la notice relative au matériel autorisé.

Un courriel (envoyé à l'adresse électronique que vous avez indiqué lors de votre inscription) **vous indiquera votre numéro de candidat et vous informera de la mise en ligne de la convocation.** Ce message vous parviendra au plus tard trois semaines avant le début des épreuves écrites.

Il n'est donc pas prévu d'envoi par la poste, la mise en ligne constituant dorénavant le seul mode de communication de la convocation. Le Rectorat de Toulouse ne saurait être tenu pour responsable en cas de non téléchargement de la convocation et des documents annexes.

